

**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE L'INDRE**  
-----

Certifié exécutoire

Transmis à la préfecture le

Publié, affiché, notifié le 15 FEV. 2019

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 12 février 2019

Délibération B4

**Marché n° 2016-09-23 pour la fourniture d'équipements de VSAV – lot n° 2 : avenant n° 1 au marché.**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Considérant que le quorum est réuni ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

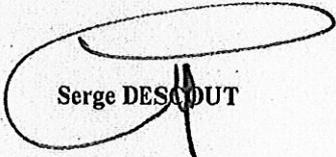
VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU le marché n° 2016-09-23 passé avec l'entreprise PETIT-PICOT ;

VU le projet d'avenant n° 1 ;

**DECIDE**

**Article unique** : l'avenant n°1, ci annexé, au marché n°2016-09-23 passé avec l'entreprise PETIT-PICOT est approuvé et monsieur le président est autorisé à le signer.

  
Serge DESCOUT